

Questions orales

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, je pourrais peut-être répondre à cette question. Il y a bien des raisons pour lesquelles nous avons au Canada une nouvelle politique de l'industrie forestière. L'une de ces raisons, c'est que nous étions sur le point de manquer d'arbres, à cause de la négligence délibérée de l'ancien gouvernement.

Par conséquent, nous avons décidé qu'il serait peut-être préférable d'investir les précieuses ressources publiques dans le reboisement de nos forêts, la construction d'infrastructures, la stabilisation des ressources, la fabrication de machines et d'équipement dotés des derniers perfectionnements techniques pour notre industrie forestière, et dans bien d'autres choses encore. Voilà pourquoi nous avons une nouvelle politique forestière. Le député invente de toutes pièces un problème qu'il tente d'imputer à l'accord commercial.

M. Boudria: Monsieur le Président, je suis certain que l'entreprise de fabrication de meubles qui voudrait s'établir dans ma circonscription sera bien réconfortée par la réponse ridicule que le ministre vient de nous donner.

[Français]

L'ENTENTE DE LIBRE-ÉCHANGE—LES CONSÉQUENCES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): J'aimerais poser une question supplémentaire au vice-premier ministre. Compte tenu du fait que le fonctionnaire du ministère m'a lui-même dit que cette politique forestière a été mise en place à cause du protocole d'entente entre le Canada et les États-Unis concernant le bois-d'oeuvre, n'est-ce pas là la preuve qu'en fait les industries faisant une demande sous l'égide des programmes de développement régional se voient actuellement refuser des octrois à cause de l'entente commerciale du premier ministre?

[Traduction]

Je me demande comment le premier ministre Buchanan a pu accepter la promesse et la politique du gouvernement sur le développement régional.

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, s'il y a un secteur où l'entente de libre-échange se justifie, c'est celui des forêts. Ce secteur ne court pas plus ni moins de dangers maintenant qu'avant . . .

M. Boudria: Je croyais vous avoir entendu dire que nous manquions d'arbres.

M. Oberle: . . . l'entente de libre-échange.

Le député peut discuter s'il le veut de préservation des forêts ou de la façon dont nous traitons nos produits. Il n'en reste pas moins que l'industrie forestière, entre toutes, se réjouit de l'accord parce qu'il permettra, enfin, de valoriser nos produits, ce qui était impossible par le passé à cause des tarifs douaniers supplémentaires qui frappaient les produits finis.

Les Américains étaient évidemment prêts à acheter nos arbres, à l'état aussi brut que nous voulions les vendre, mais des droits s'appliquent sur tout produit valorisé. C'est pourquoi

l'industrie est tellement enthousiaste au sujet de cet accord. Le député nous simplifierait les choses s'il voulait bien se rentrer cela dans la tête.

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL—LES DÉCLARATIONS ATTRIBUÉES À DES FONCTIONNAIRES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest. D'entrée de jeu, il me semble évident que nous revivons le même scénario qu'à propos de l'affaire de l'eau. En effet, le gouvernement a d'abord soutenu que l'eau n'était pas visée par l'accord pour finalement admettre qu'elle l'est.

Le ministre abondera certainement dans le sens de ce qu'a dit le premier ministre le 4 octobre dernier, soit que les programmes de développement régional ne sont ni visés ni remis en question par cet accord. Or, le haut fonctionnaire responsable du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest a déclaré hier que ce n'était pas le cas. J'ai en main une transcription de ses propos et le journaliste qui l'a interviewé en confirme l'exactitude.

En octobre dernier, un autre journaliste a rapporté dans le quotidien *The Globe and Mail* les propos d'un autre haut fonctionnaire, l'ancien sous-ministre des Finances, propos dont la véracité sera certainement contestée. M. Stanley Hartt, qui assumait alors les fonctions de sous-ministre des Finances, a déclaré: «Nous allons devoir réviser notre stratégie visant à favoriser le développement économique.» Il a ajouté: Il va falloir trouver d'autres moyens acceptables de promouvoir le développement industriel. Il a précisé qu'il faudrait modifier les programmes de développement régional.

L'automne dernier, un sous-ministre a déclaré que ces programmes devraient être modifiés et hier, un autre sous-ministre a répété la même chose. Comment se fait-il qu'ils soient capables de lire le document et de le comprendre, alors que le gouvernement en est incapable . . . à moins qu'il ne trompe la population canadienne?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je demanderais sérieusement au chef du Nouveau parti démocratique de prendre connaissance du discours du sous-ministre du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest . . .

M. Broadbent: Je ne parle pas du discours, mais de ce qu'il a dit en entrevue.

M. McKnight: Quelle entrevue? Le député parle d'une entrevue. S'il voulait se donner la peine de vérifier, je suis convaincu que le sous-ministre lui dirait qu'il n'a pas donné d'entrevue, qu'il s'est adressé à l'Institut d'administration publique du Canada. C'est dans ce contexte qu'il a répondu à une question de Gordon Robertson, l'ancien greffier du Conseil privé. Il a été ainsi amené à expliquer la politique de diversification de l'économie de l'Ouest.